

NCLEX-RN®: FICHE DESCRIPTIVE

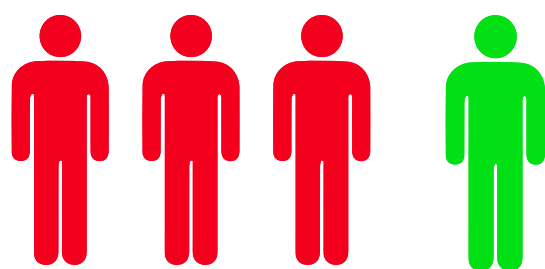
En 2011, les organismes de réglementation en soins infirmiers du Canada, regroupés sous le Conseil canadien des organismes de réglementation de la profession infirmière (CCORPI), qui sont responsables de procurer l'examen d'entrée à la profession pour les infirmier(e)s canadien(ne)s, à l'exception du Québec, ont émis un appel d'offres pour un nouvel examen d'accréditation. Leur désir était de moderniser le processus grâce à des examens par ordinateur, d'accélérer le processus de correction et d'améliorer l'accessibilité de l'examen qui était seulement disponible quelques fois par année.

En Janvier 2015, l'examen NCLEX-RN fut adopté comme l'examen d'entrée à la profession infirmière au Canada (à l'exception du Québec). Cette décision a été prise unilatéralement par le CCORPI avec peu ou pas de consultation avec les parties prenantes concernées telles que l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI), l'Association canadienne des infirmières (AIC), les enseignants et les organisations d'étudiant(e)s en soins infirmiers, comme l'Association des étudiant(e)s infirmier(e)s du Canada (AÉIC). Malgré leurs efforts pour améliorer et augmenter l'accessibilité de l'écriture comparativement à l'ancien examen, de nombreux problèmes en ce qui concerne le manque d'accessibilité de l'écriture du NCLEX-RN demeurent, en particulier pour les étudiants en région ou vivant dans des zones ayant des centres de test temporaires de mauvaise qualité (Membre de l'AÉIC, communication personnelle, 28 janvier 2016). De plus, aucune donnée probante n'associe la passation de l'NCLEX-RN avec la sécurité des patients.^{1,2}

Saviez-vous que?

69.7%
NCLEX-RN®

87%
CRNE



- Le taux de réussite au premier essai pour l'NCLEX-RN au niveau national fut de 69,7%,³ un pourcentage nettement inférieur au taux de réussite moyen de 87%⁴ précédemment atteint lors de l'écriture de l'Examen d'autorisation infirmière au Canada (EAIC).

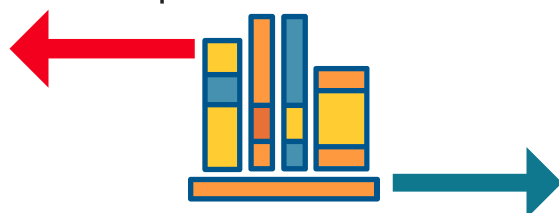


- Les taux d'échec plus élevés signifient que plusieurs étudiants sont soumis à un stress émotionnel, psychologique et économique supplémentaires dus à l'écriture de l'examen à plusieurs reprises.⁵ En plus du coût d'inscription de 360 \$ pour chaque tentative, il faut également considérer l'inscription aux organismes de réglementation provinciaux ainsi que le matériel préparatoire souvent nécessaire pouvant coûter jusqu'à 500 \$ USD.



- Peu ou pas de considération de la compétence culturelle à l'égard des peuples autochtones du Canada n'est présente dans le NCLEX-RN, un fait qui empêche l'intégration des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation (CVR).⁶

- Les étudiants francophones eurent un taux de réussite moyen de 27,1% à leur première tentative, principalement lié à une mauvaise traduction de l'examen et au manque de documents préparatoires en français. Ceci est une préoccupation importante dans notre pays bilingue où les étudiants francophones ont droit à des opportunités égales et équivalentes pour bien réussir.⁷



- L'adoption du NCLEX-RN a poussé plusieurs établissements d'enseignement à adapter leurs programmes d'études, c'est-à-dire que ceux-ci ont dû retirer du contenu éducatif précieux de leur curriculum afin d'ajouter du matériel de préparation supplémentaire pour passer le NCLEX-RN (Membre de l'AÉIC, communication personnelle, 28 janvier 2016).
- Malgré qu'il soit présenté comme un examen international, le Canada est la seule juridiction à l'extérieur des États-Unis à avoir adopté cet examen d'admission à la profession. Le système de santé et les valeurs du Canada sont difficilement bien représentés dans un examen d'accréditation développé pour un autre pays en utilisant leur programme de soins infirmiers et leurs juridictions.^{2,5}

La position de l'AÉIC



En Janvier 2016, à l'assemblée nationale de l'AÉIC, les délégué(e)s ont communiqué leurs inquiétudes en lien avec le NCLEX-RN. L'AÉIC soutient résolument ses constituant(e)s et continuera à défendre les étudiant(e)s et à prendre des actions plus fortes jusqu'à ce que les problématiques en lien avec le NCLEX-RN soient résolues.



Il est de la plus haute importance que nous nous éduquions et que nous nous unissions afin de protéger l'avenir de la profession infirmière au Canada.

- ¹ Canadian Association of Schools of Nursing. (2015). *Comparison of the entry-level competencies and the NCLEX-RN® detailed test plan*. Retrieved from http://www.casn.ca/wp-content/uploads/2015/11/ETP-Competencies-NCLEX-RN_Nov-25-SB.pdf
- ² Woodend, K. (2016). *Why a U.S. licensing exam shouldn't regulate Canadian nurses*. Retrieved from <http://www.theglobeandmail.com/opinion/why-a-us-licensing-exam-shouldnt-regulate-canadian-nurses/article30003804/>
- ³ Canadian Council of Registered Nurse Regulators. (2016). *NCLEX-RN 2015: Canadian Results*. Retrieved from http://www.ccrnr.ca/assets/preparing_your_students_for_a_successful_nclex_experience_final.pdf
- ⁴ Canadian Nurses Association. (2016). *2015 NCLEX-RN® results signal several major issues with nurse licensing exam*. Retrieved from <https://www.cna-aiic.ca/en/news-room/news-releases/2016/2015-nclex-rn-results-signal-several-major-issues-with-nurse-licensing-exam>
- ⁵ CNSA Briefing Note. (January 2016). Retrieved from <http://cnsa.ca/wpcontent/uploads/2016/06/NCLEX-Briefing-Note-FINAL.pdf>
- ⁶ Truth and Reconciliation Commission of Canada. (2015). *Truth and reconciliation committee of Canada: Calls to action*. Retrieved from http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/2015/Findings/Calls_to_Action_English2.pdf
- ⁷ Association of Registered Nurses of Newfoundland and Labrador. (2016). *Review of the Quality of the French Translation of the National Council Licensure Examination for Registered Nurses (NCLEX-RN®)*. Retrieved from https://www.arannl.ca/sites/default/files/Translation_Review.pdf